



**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE RAWDON**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR L'ANNÉE 2026**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Rawdon a adopté, lors de sa séance tenue le 8 décembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
19 janvier	19 h	13 juillet	19 h
9 février	19 h	17 août	19 h
9 mars	19 h	14 septembre	19 h
13 avril	19 h	13 octobre	19 h
27 avril	17 h	26 octobre	17 h
11 mai	19 h	9 novembre	19 h
25 mai	17 h	14 décembre	19 h
8 juin	19 h		

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Rawdon, ce 9 décembre 2025

(Signé) *François Dauphin*

François Dauphin
Directeur général et greffier-trésorier